UN LIBRARY

DF015117



NATIONS UNIES ASSEMBLEE GENERALE



SA COLLECTION Distr.

LIMITEE

A/C.5/32/L.42 13 décembre 1977 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session CINQUIEME COMMISSION Point 100 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

Honoraires du Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Algérie, Autriche, Bangladesh, Colombie, Egypte, Ethiopie, Ghana, Haute-Volta, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Sénégal, Sierra Leone et Turquie: projet de résolution

La Cinquième Commission,

Prenant acte du rapport du Secrétaire général sur les honoraires du Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires publié sous la cote A/C.5/32/92;

Décide de fixer le montant annuel des honoraires du Président du Comité consultatif à 59 000 dollars avec effet au ler janvier 1978.